

Réunion DG-OS de reprise des négociations sur le transfert de missions fiscales

Ce jeudi 23 septembre, devait se tenir à la DG un GT consacré à la reprise des négociations engagées avec les OS sur le transfert de missions fiscales.

Les discussions ont rapidement tourné court quand la DG a annoncé dès le début que la "mesure financière d'ordre général" ne pourrait pas être discutée dans le cadre de ces négociations.

Il s'agissait pourtant d'une revendication majeure de l'intersyndicale douanière qui avait demandé, comme mesure financière générale, c'est à dire accordée à tous les agents des douanes, et non pas seulement aux agents restructurés, une augmentation minimale de 75 € nets par mois pour l'ensemble des douaniers.



L'intersyndicale avait, dès le début des négociations, posé comme préalable que la négociation d'un accord soumis à la signature des représentants des personnels, ne pourrait se faire qu'à la seule condition que celui ci porte sur 4 volets: l'accompagnement des agents restructurés, la formation, la redéfinition des missions exercées par la douane ET un volet indemnitaire comportant une prime accordée de façon pérenne, et non pas en « one shot » à tous les agents des douanes. Nous avons d'ailleurs demandé que cette mesure générale prenne la forme d'une revalorisation de l'IMT.

Nous rappellerons que l'IMT, l'indemnité mensuelle de technicité, est une prime différenciée selon la direction d'appartenance que perçoivent tous les agents du Ministère, le montant actuel accordé aux agents des douanes étant plus faible (94,26 € bruts) que celui accordé aux agents de la dgfip (106,76 € bruts) par exemple...

La DG avait défini un calendrier de discussion qui devait porter sur ces 4 volets. Les premières discussions ont porté sur le volet accompagnement afin de répondre rapidement aux inquiétudes des agents concernés et aux situations individuelles difficiles provoquées par un calendrier à marche forcée imposée par le Ministre.

Lors du GT consacré au volet financier, la DG avait indiqué, dans un discours général qui se voulait rassurant, comprendre la revendication d'une revalorisation indemnitaire au profit de tous les agents, qui selon elle, était "**le prix de la transformation**" à payer pour réformer la douane, en faisant un parallèle avec ce qui se pratiquait dans le privé. C'est dans cet état d'esprit que les OS ont donc accepté de poursuivre les discussions.

La première désillusion est intervenue fin juin, quand la DG a annoncé aux partenaires sociaux que le volet accompagnement ferait l'objet d'**une mise en œuvre unilatérale dès l'été**, sans attendre la signature d'un accord global, ne respectant pas ainsi le cadre des négociations dans la mesure où les OS avaient indiqué dès le départ qu'elles souhaitaient un accord global portant sur l'ensemble des volets (accompagnement, financier, formation et missions).

De surcroît, la DG s'est prévaluée d'un accord validé par les OS sur ce volet accompagnement alors qu'il n'y a eu aucune signature ! Et même si ce plan a pu en satisfaire certains, **la CGC a toujours eu les plus grandes réserves quant à sa réelle applicabilité et a toujours dénoncé une mise en œuvre à marche forcée**, initiée en plein cœur de l'été, en sortie de crise sanitaire et de confinement, totalement inacceptable pour les agents comme pour ceux chargés de le mettre en œuvre dans des conditions satisfaisantes.

Forts de la confiance placée en la parole de nos dirigeants sur les autres points de cet accord, nous attendions avec impatience la réouverture des négociations ce 23 septembre, rassurés par ailleurs par les propos du Ministre DUSSOPT, qui, le 21 juillet 2021, adressait aux OS un courrier dans lequel il soulignait, d'une part, **le caractère historique de cette réforme pour la douane** et la responsabilité des OS qui s'étaient impliquées dans les discussions au travers d'une démarche constructive, et annonçait, d'autre part, qu'il invitait notre DG à poursuivre les négociations au mois de septembre, notamment sur des mesures d'ordre financier complémentaires.

Nous nous sommes donc présentés à ce GT avec des attentes fortes.

Quelle douche froide !!!



Car la DG a ouvert la séance en expliquant que **la mesure indemnitaire générale ne pourrait pas être discutée dans le cadre de cet accord**, reniant ainsi tous les engagements pris devant la parité syndicale depuis le début des négociations. **Elle a expliqué que la demande de revalorisation indemnitaire générale n'avait pas trouvé, à date, un écho favorable auprès du Ministre et que les éventuelles discussions ne pourraient se tenir qu'en fin d'année, dans un cadre interdirectionnel.** Ce même Ministre qui avait écrit aux OS à l'été qu'un cycle de discussions serait ouvert à la rentrée sur des mesures financières complémentaires, s'exprimait maintenant, par l'intermédiaire de la DG, pour indiquer que cela n'était plus à l'ordre du jour !

Quelle démonétisation de la parole publique !

Où se situe la faille ? Comment expliquer ce nouvel arbitrage perdu au détriment des agents des douanes ?

Les OS se sont pourtant montrées responsables, en acceptant de s'inscrire malgré tout dans un calendrier défavorable, et en se montrant constructives pour rapidement apporter des solutions aux situations désespérées que commençaient à vivre certains agents appelés à subir de plein fouet ces restructurations.

Quelle désillusion !

Nous sommes maintenant face à un constat d'échec qui nourrit un profond sentiment de défiance. Il ne s'agit pas seulement d'un coup de canif dans le contrat mais d'une véritable rupture de confiance !

Nous rappellerons que le Directeur général des finances publiques, a, quant à lui, ouvert des discussions avec ses organisations syndicales en « mettant sur la table » une enveloppe de 10 millions d'euros. Il a su manifester se montrer plus persuasif auprès de nos dirigeants de Bercy et semble y jouer assurément d'une meilleure écoute.

Cette différence de traitement entre les agents de la DGFIP et ceux des douanes devient intolérable !

Aucune administration n'a vécu et subi autant de transformations que la douane au cours des dernières décennies. Et la réforme en cours, imposée par Bercy, demeurera historique à bien des égards, bien plus traumatisante que celle vécue en 1993, puisque **la mise en place en place du grand marché intérieur (GMI) s'était vue pour partie compensée par l'octroi à la Douane de missions nouvelles.**

De tous temps, les administrations appelées à se réformer, parfois drastiquement, ont toujours su investir dans leurs personnels pour accompagner ces évolutions. A titre d'exemple, la dernière réforme majeure à Bercy qui a consacré la fusion entre la Direction Générale des Impôts et la Direction Générale de la Comptabilité Publique en 2008 s'était accompagnée de revalorisations indemnitaires très importantes au bénéfice des collectifs concernés !

Ce Ministre à la parole incertaine et volatile, laissera vraiment une trace bien sombre dans l'histoire de notre administration. Après avoir donné son nom à une loi mortifère et scélérate qui aura dynamité le statut des fonctionnaires et érigé le fait du Prince en principe de gestion des mobilités et surtout des promotions, dont chacun mesure aujourd'hui les effets délétères, il restera comme celui qui aura abandonné les agents des douanes dont il encense pourtant chaque jour les excellents résultats.

Oui, le 23 septembre 2021 fut vraiment un jour sombre pour le dialogue social en douane ...

